

la beauté des matériaux ait tenté davantage les démolisseurs ; on y remarque encore néanmoins de belles cheminées de la dernière époque du style ogival.

Les anciens appartements seigneuriaux n'étaient séparés que par un étroit passage de deux tours assez bien conservées. La première, de forme semi-cylindrique, est recouverte d'une voûte à nervures et mesure 6 mètres dans œuvre. Deux planchers la divisaient en deux étages. La pièce du premier étage, où l'on arrivait par un chemin en pente qui contournait le côté circulaire de la tour, servait autrefois de salle de justice. Cet ancien auditoire, éclairé par une unique fenêtre donnant sur la cour, a conservé une belle cheminée en pierre sculptée du xv<sup>e</sup> siècle ; sur les murs on remarque aussi des restes de peintures, représentant des palmiers ou de grandes fougères.

En face de cette salle, et séparée seulement par le vestibule de l'escalier, se trouve celle du rez-de-chaussée de la tour carrée qui domine la vallée. Cette tour, de forme rectangulaire, mesure seulement 3 mètres sur 4 dans œuvre. Au milieu de cette pièce, qui est éclairée par une fenêtre à croisillon, existe une ouverture béante de 60 centimètres de largeur. La tradition fait de ce souterrain les oubliettes du château, espèce de puits ou de fosse où l'on descendait vivants des prisonniers destinés à mourir de faim. Mais comme ce souterrain, à moitié comblé de pierres, n'a plus que 5 mètres de profondeur, et qu'il a, en largeur, les mêmes dimensions que la salle supérieure, il est impossible d'affirmer que telle était bien sa destination. On sait combien il faut se défier de ces attributions légendaires, mises en vogue par nos romanciers modernes, dont les récits saisissants altèrent trop souvent la vérité des faits historiques. L'observation la plus éclairée et la plus attentive a rarement constaté l'existence de véritables oubliettes. Il est vrai que l'on rencontre souvent des tours renfermant des salles obscures dans lesquelles on ne pouvait pénétrer que par une ouverture pratiquée